

Le Conditionnel En Bref

Les **conditions particulières** ou **fact specific** ne concernent que des faits particuliers (ex.: “Si maintenant tu bois du vin, tu seras ivre *parce que tu en as déjà bu beaucoup*” → la condition est donc particulière et attachée à la situation présente). Elles se subdivisent en:

- **conditions neutres ou simples** (*neutral or simple*): l'énonciateur ne s'engage pas quant à la modalité (*i. e.* la possibilité de réalisation) de la condition, il tient simplement à établir le *rapport logique* entre les deux propositions (en français, on peut rendre cela en usant de “s'il est vrai que, du moment que, puisque”, au sens purement logique),
- **conditions éventuelles, attendues** (*futur more vivid*): l'énonciateur considère que la réalisation de la condition est attendue, *i. e.* probable,
- **conditions potentielles, possibles** (*futur less vivid*): l'énonciateur considère que la réalisation de la condition est possible (même si en réalité est totalement ubuesque),
- **conditions irréalisables** (*contrary-to-fact or unreal*): l'énonciateur considère que la condition (passée ou présente) n'a pas pu ou ne peut pas être réalisée. Souvent, il y a un retour à la réalité, *i. e.* une phrase qui commence par *vōv δέ* (en latin *nunc* ou *vero*);

Les **conditions générales** établissent des règles valables toutes les fois que la condition est remplies (ex.: “Si tu bois du vin, tu seras ivre” ou “Chaque fois que tu bois du vin, tu es ivre” → c'est une règle générale), ou bien concernent des faits répétés (ex.: “Quand j'étais petit, si/chaque fois qu'on buvait du vin, on le mélangeait avec de l'eau” → c'est un fait répété). En français, on peut rendre la répétition par “chaque fois que, toutes les fois que”. Ces conditions générales se subdivisent en:

- **conditions passées** (*past general*),
- **conditions présentes** (*present general*).

condition générale	protase	apodose	condition particulière
	εἰ + indicatif <i>tout temps, le même dans la protase et l'apodose, selon que le fait est passé, présent ou futur</i>	indicatif ou tout mode principal	→ neutre
passée ← présente ←	εἰ + optatif * ἐάν + subjonctif * ἐάν + subjonctif * <i>* présent ou aoriste selon aspect</i>	(parfois ἄν +) indicatif imparfait indicatif présent expression du futur	→ éventuelle (FMV)
	εἰ + optatif <i>présent ou aoriste selon aspect</i>	ἄν + optatif	→ potentielle (FLV)
	εἰ + indicatif passé <i>imparfait pour fait présent ou passé d'aspect imperfectif, aoriste pour fait passé</i>	ἄν + indicatif passé	→ irréalisable

La négation de la protase est (presque) toujours μή (on a donc εἰ μή); les seules exceptions ont lieu, parfois, dans la condition neutre. Celle de l'apodose est régie par sa modalité, comme si elle était une indépendante (où dans la plupart des cas, μή s'il s'agit d'un ordre, d'un souhait, etc.).